



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels
enseignants du second degré
DPES**

**Division des personnels
enseignants du second degré
DPES 3**

Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le recteur

Affaire suivie par :
Mélania FRANCOMME

à

Tél : 02 62 48 10 02

Mél : mouvement2d@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS71003
97743 ST DENIS CEDEX

Monsieur le président de l'université,
Mesdames, messieurs les chefs d'établissement
du second degré,
Mesdames, messieurs les conseillers techniques,
Mesdames, messieurs les inspecteurs

CIRCULAIRE N° DPES/26-29

Objet : Recrutements et détachements dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger - Année scolaire 2027

Références :

- Note de service MENJ - DGRH du 20 août 2026 publiée au BOE N°32 du 27 août 2026 (NOR : **MENH2616928N**) . <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo32/MENH2616928N>

La note de service citée ci-dessus précise les conditions de détachement des personnels titulaires relevant du ministère de l'Éducation nationale (MEN) et candidats à un poste dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger (EFE). Ce réseau est constitué d'écoles et d'établissements homologués par le MEN, en accord avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). La liste des établissements d'enseignement français à l'étranger homologués figure en annexe de l'**arrêté du 19 juin 2026** qui définit, pour chaque structure, les classes homologuées (liste également consultable sur [Éduscol](#))

La liste des postes vacants ou susceptibles de l'être sera consultable sur :

- de l'AEFE : <http://www.aefe.fr>
- de la MLF : <http://www.mlfmonde.org>
- de l'AFLEC : <http://www.aflec-fr.org>



CALENDRIER DES PROCÉDURES DE RECRUTEMENT

Très important : les personnels sont invités à vérifier régulièrement les informations mises à jour sur les sites mentionnés.

1. 1. RECRUTEMENT DES PERSONNELS DES OPÉRATEURS

Il concerne tous les personnels détachés sur **un emploi de formation des enseignants** du réseau de l'enseignement français à l'étranger AEFE et **tous personnels** MLF et AFLEC.

Nature des opérations	Calendrier
Publication des postes vacants ou susceptibles d'être vacants sur les sites des opérateurs et du MENESR	- Liste indicative : • 17 juillet 2026 (AEFE) • 4 septembre 2025 (MLF, AFLEC) - Puis au fil des vacances des postes - Liste définitive : • 3 septembre 2026 (AEFE) • 10 septembre 2026 (MLF, AFLEC) - Puis au fil des vacances de postes
Saisie en ligne du dossier de candidature	Pour les personnels d'inspection : - du 3 au 28 septembre 2026 inclus (personnels de direction et IEN AEFE) - du 3 septembre au 15 novembre 2026 inclus (MLF, AFLEC) Pour les personnels enseignants et d'éducation du 2nd degré : - du 3 au 28 septembre 2026 inclus (AEFE) - du 10 septembre au 30 novembre 2026 inclus (MLF, AFLEC)
Remise des dossiers de candidature au supérieur hiérarchique (chef d'établissement, service DPES 3)	Prévoir un délai suffisant pour l'examen par le supérieur et l'autorité académique
Date limite d'envoi des dossiers à l'AEFE par les candidats avant avis hiérarchiques	- 1 ^{er} octobre 2026
Date limite d'envoi des dossiers à la DPES 3 pour avis de l'autorité académique	- 2 octobre 2026
Date limite d'envoi par les autorités académiques des dossiers revêtus des avis hiérarchiques	- 16 octobre 2026 (au bureau du recrutement de l'AEFE) - avant le 30 novembre 2026 (MLF, AFLEC)
Date limite d'arrivée des demandes de détachement à la DGRH	- 31 mars 2027



**1. 2. RECRUTEMENT DES PERSONNELS DÉTACHÉS SUR UN EMPLOI D'ENSEIGNEMENT,
D'ÉDUCATION ET D'ADMINISTRATION (AEFE) ET DES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS
PARTENAIRES**

Nature des opérations	Calendrier
Les candidats doivent compléter un dossier de candidature disponible sur le site de l'AEFE (rubrique Personnels) ou sur le site des établissements	Chaque direction ou comité de gestion de l'établissement partenaire définit les modalités du recrutement de ses personnels : constitution du dossier de candidature, pièces à fournir, entretien préalable, modalités du recrutement. Les candidats doivent se reporter à la description de ces modalités sur le site de l'établissement concerné.
Mi-octobre 2026 : publication des postes vacants et susceptibles d'être vacants sur les sites de l'AEFE, des établissements et des services de coopération et d'action culturelle (SCAC)	Le site de l'AEFE permet d'accéder par liens à ces sites et offre une plateforme d'information sur les établissements partenaires. La plateforme de recrutement de la MLF publie par ailleurs les offres d'emploi des établissements partenaires de l'association. Les sites des ambassades permettent aussi d'accéder au réseau des établissements partenaires.
Date limite de remise de candidature	Chaque établissement ou SCAC fixe la date limite de candidature
Date limite d'arrivée des demandes de détachement à la DGRH	- 31 mars 2027

Le déroulé précis des opérations de recrutement et les calendriers sont à vérifier à partir des sites internet pré-cités.

Il est rappelé que **les délais sont impératifs**. Tout retard dans la transmission des dossiers aux services académiques peut nuire aux candidats et conduire au rejet de leur candidature.

Je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance des personnels placés sous votre autorité.

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation
l'adjointe au secrétaire général de région académique,
secrétaire générale d'académie
SIGNE

Sandrine INGREMEAU